

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE EN ENTREPRISE

GRETA du Val d'Oise (95)

Dans votre entreprise (intra) - APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée) - Module court

OBJECTIFS

Permettre aux salariés non francophones de :

- Comprendre et utiliser le français dans leur environnement de travail
- Gagner en autonomie dans les consignes orales et écrites
- Améliorer la communication avec les collègues, la hiérarchie et les clients
- Sécuriser les situations de travail

CONTENU

Le programme de formation est établi après analyse des besoins et des objectifs. Ci-dessous, un exemple type :

Diagnostic initial :

- Évaluation individuelle du niveau à l'oral et à l'écrit
- Identification des situations professionnelles ciblées

Modules pédagogiques :

- Comprendre et parler
- Comprendre des consignes
- Poser des questions
- Expliquer une difficulté
- Participer à un échange professionnel
- Lire et écrire
- Lire des documents professionnels
- Compléter des formulaires
- Rédiger un message simple
- Comprendre des consignes de sécurité
- Français professionnel contextualisé
- Vocabulaire métier
- Communication avec les clients
- Lecture de plannings
- Compréhension des procédures internes

Évaluation finale

Mesure des progrès

PUBLICS

- Salarié

DURÉE

De 60 h à 200 h, variable selon positionnement

DATES

Formation sur demande
(Nous contacter)

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

- Être salarié de l'entreprise
- Avoir besoin d'améliorer son français à l'oral et/ou à l'écrit

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
Français professionnel de premier niveau (DCLFP), RS5455, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE, Décret n° 2010-469 du 7 mai 2010 créant le diplôme de compétence en langue Arrêté du 7 mai 2010 portant création du DCL en français professionnelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Enseignement individualisé
- Face à face
- Formation de groupe

POURSUITE D'ACTIVITÉS

- Réduction des erreurs liées à l'incompréhension
- Meilleure intégration des salariés
- Amélioration de la qualité de service
- Sécurisation des consignes et des procédures
- Valorisation des équipes
- Stabilisation de la situation administrative de vos salariés

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Mise en situation professionnelle
- Supports issus de l'entreprise
- Jeux de rôle
- Apprentissage progressif et concret
- Groupes à effectif réduit
- Possibilité de certification selon le besoin

COÛT

Nous consulter

FINANCEMENT

- CPF
 - Entreprise et OPCO
- Eligible au plan de développement des compétences

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Développement professionnel et personnel
- Langues

CONTACT

contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christine Matias

contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.